

PROJET D'ETABLISSEMENT 2016-2019

« *Le bien-être des enfants au service des apprentissages* »

Le projet d'établissement a été choisi par l'équipe éducative.

Il se conduira durant les années scolaires

2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019.

Choix du thème

La problématique mettant en relation l'éducation et la santé se positionne aujourd'hui au cœur des débats scientifiques. Nombreux sont les colloques, les articles, les parutions qui traitent de ce sujet. L'école, par sa position stratégique, occupe une place importante dans la vie de l'enfant. Elle est le lien entre la société et la famille et apparaît comme étant le lieu privilégié pour l'éducation à la santé. Des études (Lavin, 1992 ; Mukoma & Flisher, 2004) établissent des relations entre les comportements liés à la santé et la réussite scolaire et viennent consolider ce qui amène l'équipe éducative de notre établissement à accorder une importance particulière à cette problématique.

Cela étant, le domaine de la santé est très large et, afin de circonscrire les limites de notre projet d'établissement, l'équipe éducative prend en considération le bien-être des enfants/élèves au service des apprentissages. Autrement dit, nous nous posons la question de savoir ce que les enseignants peuvent mettre en place, directement ou indirectement, pour assurer un bien-être, gage d'un apprentissage scolaire optimal. Ce bien-être passe inévitablement par les valeurs défendues dans les projets éducatif, pédagogique et pastoral de l'école. Mais pour que ce projet d'établissement ne soit pas réduit à un joli texte sans effets, nous développons ci-après les axes autour desquels nous souhaitons nous diriger.

Notre projet d'établissement s'inscrit très largement dans le décret du 21 novembre 2013 organisant divers dispositifs scolaires favorisant le bien-être des jeunes à l'école, l'accrochage scolaire, la prévention de la violence à l'école et l'accompagnement des démarches d'orientation scolaire. Il prévoit, dans son article 5, que « *le chef d'établissement et l'équipe éducative développent un climat d'école favorisant le bien-être des élèves, le vivre ensemble et la sérénité propice à l'apprentissage. Ils cherchent à améliorer la situation des élèves, tant sur le plan de leur devenir scolaire que de leur épanouissement personnel.* »

Nous développons dans le point suivant les actions que nous souhaitons mener dans le cadre de notre projet d'établissement. Certes, certaines actions sont déjà bien présentes dans le quotidien de notre école mais elles seront sans aucun doute renforcées à travers l'existence même de notre projet.

Axes d'investigations

Pour assurer un maximum de bien-être à chacun de nos élèves, il nous semble important de privilégier trois dimensions. La première se situe au sein même du lieu des apprentissages : la classe. Endroit privilégié des moments de concentration, de travail, d'effort, de collaboration, d'interactions, nous nous efforçons d'offrir les moyens de se sentir bien. La seconde dimension rassemble tous les autres endroits de l'école : les lieux communs comme le réfectoire, les sanitaires, les couloirs, mais aussi la cour de récréation. Ces lieux sont le théâtre de la socialisation, de la vie en société, de l'altérité, etc. Enfin, la troisième dimension que nous souhaitons mettre en évidence dans notre projet d'établissement se rapporte à la maison. Notre élève est avant tout votre enfant et ce double statut impose une responsabilité partagée entre l'école et la famille. C'est pourquoi nous mesurons l'importance de mener certaines des actions pensées en lien étroit avec les familles de nos élèves.

Nos actions

Les actions listées ci-dessous traduisent concrètement ce que l'équipe éducative met en place ou souhaite mettre en place dans le cadre du projet d'établissement. Cette liste n'est bien évidemment pas exhaustive et d'autres actions peuvent s'y ajouter. Les activités et les projets liés à notre thématique passent par des moments de sensibilisation en classe. D'autres actions seront organisées par le Conseil de Participation ou encore par d'autres acteurs de l'école (Association de Parents APSAT, ASBL SAT Repas, etc.)

Les actions développées sont réparties en deux catégories. Il s'agit d'une part des actions vécues en classe. Celles-ci sont en lien avec soit les attitudes, soit les habitudes, soit l'espace de la classe. La seconde catégorie regroupe les actions prises ou à prendre au niveau de l'école. Elles seront portées soit par l'équipe éducative, soit par les acteurs périphériques (parents, PO, etc.).

Dans les classes

<i>De l'eau !</i>	<ul style="list-style-type: none">- Boire plus régulièrement dans la journée (au moment d'un retour au calme entre deux activités, en revenant de récréation,...) ;- Boire de l'eau durant les cours (gourde) ;- Proposer de l'eau au réfectoire ;- Ne boire que de l'eau et proscrire toute autre boisson à l'école.
<i>Vive les collations... saines !</i>	<ul style="list-style-type: none">- Apporter et manger moins de bonbons lors des récréations ;- Diminuer les quantités de collations : n'en prendre qu'une seule à chaque récréation ;- Eviter les collations dans des emballages individuels, ainsi que les sachets de bonbons lors des anniversaires ;- Privilégier les légumes, fruits secs, fromage, etc. ;- Organiser une collation collective en variant les produits et en proposant un de ces trois types : fruits ou légumes, produits laitiers, céréales ou pâtisserie ;- Participer à l'opération « fruits à l'école » ;- Sensibiliser les élèves à l'excès de sucres ;- Suite au travail sur la pyramide alimentaire, organiser un déjeuner sain et équilibré pour un cycle ;- Offrir une boîte à tartines/collation à tous les élèves ;
<i>Bien dans son corps !</i>	<ul style="list-style-type: none">- Faire des mouvements de relaxation pour se calmer et se reconcentrer ;- Favoriser davantage des temps de détente entre les cours, pratiquer le Brain gym ;

<i>Un chouette local !</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Aérer la classe en ouvrant les fenêtres à chaque récréation ; - Disposer d'un lavabo dans les classes ;
<i>Sus aux déchets !</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Faire attention au tri des déchets. Mettre en place un « responsable poubelle » en récréation qui sera chargé de vérifier tous les déchets déposés dans les poubelles (poubelle bleue, compost, etc.) ; - Faire prendre conscience aux élèves de la quantité de déchets que leurs collations engendrent ; - Trier les déchets ; - Centraliser les poubelles à un seul endroit pour faciliter le tri.
<i>Vive le sport !</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Participer à l'opération Pro Vélo au cycle 4 ; - Organiser des classes de sports à Louvain-la-Neuve au cycle 4 ; - Participer aux activités sportives organisées en dehors de l'école (ADEPS, piscine, stages de psychomotricité, etc.).
<i>Vivre ensemble...</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Aborder la puberté en sixième année ; - Vivre des conseils de classe ; - Vivre des ateliers « philo ».

Au niveau de l'école

- Aménager l'espace de la cour de récréation afin de favoriser le bien-être des élèves : espaces verts, potager, espaces « ballon » et « non-ballon », jeux au sol, etc.
- Organiser, avec le Conseil de Participation, des temps d'informations, de conférences / débat autour de la thématique du bien-être au service des apprentissages ;
- Focaliser les slogans de l'année sur cette thématique ;
- Se concerter avec l'ASBL SAT Repas afin de proposer des produits locaux, de saison, qui évitent un emballage excessif ;
- Prévoir le plan de formation en fonction du projet d'établissement ;
- ...